



Commission Des Compétitions
Le 14 novembre 2024

Présents : Denis ROUXELIN, Jean LUCAS (en visio), Philippe LAISNEY, Mickaël JOURDAN

ORDRE DU JOUR

1. Adoption procès-verbaux
2. Homologation des rencontres
3. Validation entente
4. Modification calendrier jeunes
5. Vétérans

1. Adoption procès-verbaux

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal suivant :

- Procès-verbal du 22 octobre 2024.

2. Homologation des rencontres

La commission homologue les rencontres jusqu'au 14 octobre 2024, sauf celle relevant d'une procédure en cours.

3. Validation entente

Demande d'entente entre US PIERREVILLE SGG 2 et COTE DES ILES 4 en départemental 4 Poule A => **La demande d'entente a été effectué avant la sixième journée de championnat. Accord de la Commission des Compétitions et du Comité de Direction en date du 5 novembre 2024.**

4. Modification calendrier jeunes U18 ET U15

Suite aux nombreuses équipes concernées par le Tour 2 de la Coupe de Normandie U15 et U18 prévue le samedi 23 novembre, nous avons dû réadapter le calendrier de nos championnats.

Concernant les U18 :

Les rencontres ci-dessous sont reprogrammées au samedi 30 novembre 2024 :

- ➔ D2 Poule A : AS TOURLAVILLE 2 – AS MONTEBOURG
- ➔ D2 Poule A : US COTE DES ILES – ES PLAIN
- ➔ D2 Poule A : PL OCTEVILLE – FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE
- ➔ D2 Poule B : ES COUTANCES 2 – CS VILLEDIEU
- ➔ D2 Poule B : ES PATRIOTE TERREGATTE BEUVRON – TESSY MOYON SPORTS 2
- ➔ D2 Poule B : US ST MARTIN ST JEAN – CONDE SPORTS
- ➔ D3 Poule B : ES MARIGNY LOZON MV – CA PONTOIS

De plus,

- La journée 9 du 07/12 U18 D1 et D2 est reportée au 14 décembre 2024
- La journée 7 du 07/12 U18 D3 est reportée au 14 décembre 2024

Les rencontres ci-dessous initialement prévues le 23 novembre 2024 pourront alors se dérouler le 07 décembre 2024

- ➔ D1 Poule A : UC BRICQUEBETAISE – CS CARENTAN
- ➔ D1 Poule A : US OUEST COTENTIN – ST HILAIRE VIREY LANDELLES
- ➔ D1 Poule A : ES POINTE HAGUE – ES COUTANCAISE
- ➔ D1 Poule A : LA BREHALAISE – AS VALOGNES F.
- ➔ D1 Poule A : FC DES ETANGS – SM HAYTILLON

- ➔ D2 Poule B : US SEMILLY ST ANDRE – FC AGON COUTAINVILLE
- ➔ D2 Poule B : GRPT BAIE DU MONT – AS BRECEY

- ➔ D3 Poule C : AS JULLOUVILLE SARTILLY – FC DU THAR

Concernant les U15 :

Les rencontres ci-dessous sont reportées au samedi 07 décembre 2024:

- ➔ D1 Poule A : FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE – CONDE SPORTS
- ➔ D1 Poule A : FC 3 RIVIERES – AS MONTEBOURG
- ➔ D1 Poule B : US COTE DES ILES – US SEMILLY ST ANDRE
- ➔ D1 Poule B : US OUEST COTENTIN – AS CHERBOURG F. 2

- ➔ D2 Poule A : SCU DOUVE DIVETTE – AS VALOGNES F.
- ➔ D2 Poule A : UC BRICQUEBETAISE F. – US OUEST COTENTIN 2
- ➔ D2 Poule B : ES PLAIN – US STE CROIX ST LO
- ➔ D2 Poule C : ES COUTANCAISE 3 – FC DES ETANGS
- ➔ D2 Poule C : US RONCEY CERISY – TESSY MOYON SPORTS
- ➔ D2 Poule D : AS BRECEY – AS PATRIOTE TERREGATTE BEUVRON

La rencontre U15 D3 Poule D US DUCEY ISIGNY – AS PATRIOTE TERREGATTE BEUVRON 2 est remise au samedi 30 novembre.



Les match programmés ci-dessous devront impérativement se dérouler à la date indiquée s'agissant de la dernière date disponible avant la fin du championnat d'Automne.

Tout match non joué sera déclaré perdu par forfait (-1 point) pour les deux équipes.

C'est pourquoi, nous vous invitons fortement d'un accord commun entre les deux équipes via Footclubs à avancer la rencontre sur un mercredi ou à une quelconque date en semaine.

5. Vétérans

Satisfaction de la commission des compétitions sur le retour des feuilles de match.

Réflexion en cours comme promis lors de la réunion des vétérans du début de saison sur la mise en place d'une coupe vétérans. La décision sera prise début d'année 2025.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de formes énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Le Président de la commission

Jean LUCAS



Le secrétaire de séance

Denis ROUXELIN

